

Agroécologie

InVivo et Veolia signent un partenariat

InVivo et Veolia viennent de signer un accord-cadre visant à valoriser l'économie circulaire au sein du monde agricole. D'une durée de 3 ans, cet accord prévoit des coopérations sur 4 grands thèmes: gestion de la ressource en eau, réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, agriculture urbaine et solutions digitales.

En signant cet accord-cadre de partenariat, Antoine Frérot, Président-directeur général de Veolia, et Thierry Blandinières, Directeur général d'InVivo, renforcent les

collaborations déjà existantes de leurs groupes en faveur du monde agricole, et s'engagent à développer des solutions qui conjuguent production agricole et préservation des ressources.

L'accord s'articule autour de 4 grands thèmes: la gestion des ressources en eau, la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, l'agriculture urbaine, les solutions digitales. Les deux groupes vont notamment coopérer grâce à deux acteurs experts de ces domaines: la filiale Agrosolutions (cabinet d'expertises-conseils en agroécologie) au

sein d'InVivo et SEDE Environnement au sein de Veolia.

Le premier projet de collaboration issu de cet accord pourrait être un projet d'irrigation en viticulture par réutilisation des eaux usées traitées. Veolia et Agrosolutions travaillent également ensemble depuis 3 ans dans le diagnostic des risques de pollutions agricoles et la mise en œuvre des plans d'actions adaptés sur plusieurs aires d'alimentation de captage d'eau potable dans le nord de la France.

« Ce partenariat démontre que le monde agricole est tourné vers l'ave-

nir ouvert à l'innovation, convaincu que l'économie circulaire est un atout incontournable pour produire plus et mieux et ainsi répondre aux attentes sociétales et environnementales des consommateurs tout en valorisant le revenu de nos agriculteurs » a déclaré Thierry Blandinières, directeur général du groupe InVivo. Pour Antoine Frérot, « Cet accord contribue au développement d'une "autre" économie, plus propre et plus sobre, une économie qui préserve la nature tout en l'utilisant. Il témoigne de la capacité du monde agricole à élargir son champ d'action et à innover ». ■

Eaux pluviales & assainissement

Graf passe le cap des 100 millions d'euros de chiffre d'affaires

Après avoir doublé en 10 ans, le chiffre d'affaires de Graf a dépassé, en 2017, les 100 millions d'euros comme l'a récemment annoncé l'entreprise lors d'une conférence de presse à son siège de Teningen en Allemagne.

En 2017, les 500 collaborateurs du groupe qui figure parmi les leaders mondiaux sur les marchés de la gestion des eaux pluviales et de l'assainissement ont réalisé un chiffre d'affaires de 105 millions d'euros, un chiffre en progression de 10 % par rapport à l'année précédente. « Ces chiffres sont le fruit du travail et de la motivation de nos salariés, que ce soit dans la production, la vente ou la logistique, s'est félicité Otto P. Graf, le PDG du groupe. Nos employés soutiennent la stratégie du groupe et s'emploient avec engagement à atteindre les objectifs fixés ». La progression concerne toutes les familles de

produits et toutes les zones géographiques confirmant une croissance solide et durable. Otto P. Graf, second dirigeant du groupe fondé en 1962, a largement contribué à développer l'entreprise à l'international au cours de la dernière décennie. Une stratégie qui s'est avérée payante puisque les ventes à l'export ont progressé de 18 millions d'euros en cinq ans. La part de l'export dans les chiffres de l'entreprise est passée dans le même temps de 49 à 56 %. Graf vend désormais ses produits dans plus de 70 pays et compte de nombreuses filiales en France, Grande-Bretagne, Espagne, Pologne, Australie et Chine.

Les deux tiers des salariés du groupe restent cependant localisés en Allemagne, notamment autour du site de Teningen et sur le nouveau pôle matières premières du groupe, situé à Herbolzheim. Sur ce nouveau site seront transformées des matières plastiques recyclables



La part de l'export dans le chiffre d'affaires de l'entreprise est passée de 49 à 56 % en 5 ans et Graf vend désormais ses produits dans plus de 70 pays.

en granulés plastiques de haute qualité. L'objectif étant de porter la part de matières premières autoproduites de 70 à 85 % d'ici 2022, afin de pouvoir garantir une qualité constante des produits tout en étant indépendant du marché des matières premières. Un objectif par ailleurs conforme

à la politique de développement durable du groupe le recyclage du plastique étant deux fois moins émetteur de CO₂ que la production tout en évitant l'incinération ou l'exportation des déchets. La Chine a d'ailleurs récemment interdit l'importation de déchets plastiques. ■

Retrouvez toute l'actualité de l'eau sur le site www.revue-ein.com